



WEEK-END 10^{ème} EMBOUTEILLAGE DE LAPALISSE (03)
REGLEMENT DU CONCOURS « ARRÊT SUR IMAGE »
DIMANCHE 13 OCTOBRE 2024 - Parc du château de La Palice



1- Présentation

Un concours intitulé « Arrêt sur Image » est organisé par le Club Automobile de Lapalisse en collaboration avec l'organisateur de l'Embouteillage de Lapalisse, le Service Animation de la Communauté de Communes Pays de Lapalisse dans le cadre de l'événement. Ce concours se déroule le Dimanche 13 octobre 2024, parc du château à Lapalisse à partir de 9h30, selon 2 catégories, et s'adresse aux amateurs de véhicules anciens, participants de l'Embouteillage.

Afin de s'immerger le plus possible dans l'univers légendaire de la route bleue et dans l'esprit de ses années (art, culture, mode de vie...), il sera demandé aux participants de mettre en scène leur véhicule par le biais soit d'une exposition (statique) reconstituant un décor années 50, 60 soit d'un défilé toujours dans le même esprit années 50-60. Le thème est libre mais devra être en relation avec le véhicule et l'ambiance routière, et correspondre au mode de vie des années indiquées ; Élégance et sobriété seront de rigueur et respect des règles d'éthique pour les 2 catégories.

2 – Conditions de présentation au concours

Ne pourront se présenter au concours que les véhicules dûment immatriculés des années 50 et 60, l'équipage mettant en scène la présentation sera composé au minimum de 2 personnes que ce soit pour la catégorie 1 ou 2. Les participants sont seuls responsables de leur véhicule et des autres éléments matériels présentés pendant le concours et l'exposition. Pour participer au concours il faut obligatoirement être inscrit à l'Embouteillage.

3- Déroulement

-Catégorie 1 « Exposition » - Saynète d'époque en mode statique (20 places)

Les candidats devront s'installer entre 13h et 13h30 dans le parc du château : stationnement du véhicule et reconstitution du décor. Si une image d'archive a inspiré l'exposition celle-ci devra être affichée en grand format à proximité du véhicule.

A partir de 14h, au moment du passage du jury, les équipages seront invités à présenter leur exposition (véhicule et décor) ou à jouer une saynète en lien avec le décor reconstitué. Il est vivement souhaité que les équipages soient habillés en tenue d'époque, en rapport avec la période du véhicule et la scène présentée.

Les véhicules ne défilent pas ; les membres du jury visiteront chacune des expositions dans l'ordre des numéros (établi par tirage au sort avant le concours en présence de membres du jury).

L'annonce des résultats et la remise des prix seront effectuées à 16h.

-Catégorie 2 « Défilé » - Participation en mode Concours d'élégance traditionnel (15 places)

Les candidats sélectionnés pour le concours devront arriver à l'heure précise qui sera l'heure de passage et attendront (dans l'ordre de passage) à l'endroit qui leur sera indiqué. Le concours se déroulera de 10h à 12h, et la présentation des voitures sera entrecoupée d'animations. Les équipages seront habillés en tenue d'époque, en rapport avec la période du véhicule et la scène présentée. Les véhicules défilent suivant un itinéraire qui leur sera indiqué. En dehors de leur passage, les véhicules resteront exposés dans le parc du château.

L'annonce des résultats et la remise des prix seront effectuées après que tous les véhicules aient été présentés.

4 – Inscriptions

Le règlement et le bulletin d'inscription seront communiqués à partir du 20 mars 2024.

Le bulletin d'inscription ci-après dûment complété et signé devra être accompagné d'une photo du véhicule et d'une autorisation parentale si des candidats mineurs participent à la présentation.

Le participant choisira au moment de l'inscription la catégorie dans laquelle il souhaite concourir, soit la catégorie 1 soit la catégorie 2.

Le dossier (fiche de renseignement) peut être transmis par mail à vicepresident.cal03@gmail.com ou saisi directement en ligne sur le lien <http://www.clubautolapalisse.com/contact/concours-exposition-arret-sur-image.html> ou retourné par courrier à : Club Automobile de Lapalisse – Mairie – 03120 LAPALISSE.

La participation est gratuite.

Le comité d'organisation étudiera les candidatures avec photo qui lui seront parvenues avant le 10 septembre 2024 et sélectionnera un maximum de 20 véhicules pour la catégories 1 « exposition » et 15 pour la catégorie 2 « défilé ». Les résultats de la sélection seront ensuite communiqués aux candidats.

Au-delà du nombre de véhicules autorisés, une liste d'attente sera établie et il pourra être proposé aux candidats de la liste d'attente de basculer sur l'autre catégorie dans le cas où celle-ci n'est pas complète.

.../...

5- Jury et critères de notation

Pour les 2 catégories, le jury sera composé de 5 personnes minimum issues du monde de l'automobile de collection et du vintage ou de l'organisation - Les décisions du jury sont sans appel, la convivialité devant toujours être le maître-mot.

L'exposition (catégorie 1) ou le défilé (catégorie 2) sera notée sur 20 selon les 5 critères suivants :

- Qualité et rigueur de la reconstitution dans son ensemble (véhicule, accessoires, décor, tenue de l'équipage) (6 points)
- Intérêt et rareté du véhicule (4 points)
- Etat général du véhicule (4 points)
- Mise en valeur de la thématique Nationale 7 (4 points)
- Coup de cœur (2 points)

Un prix sera décerné aux 3 premiers équipages ayant obtenus les meilleures notes à l'issue de la délibération du jury. Des récompenses seront offertes aux 3 lauréats.

6- Droit à l'image

Les participants acceptant ce règlement autorisent toute exploitation de leur image filmée ou photographiée pendant le concours, dans le cadre de la communication ou promotion du Concours Arrêt sur Image.

7- Litiges

Tout candidat ne respectant pas un des différents articles du présent règlement se verra éliminé du concours. En cas de litige et si des circonstances imprévues ou des contraintes pratiques surgissent avant et durant le concours, le jury et les organisateurs se réservent le droit de déroger à certaines dispositions.

**FICHE DE
RENSEIGNEMENT**

à compléter

en page 3



FICHE DE RENSEIGNEMENT
CONCOURS-EXPOSITION « ARRET SUR IMAGE »

DIMANCHE 12 OCTOBRE 2024 - Parc du château de La Palice

Gagnez du temps, inscrivez-vous en ligne sur le lien :
<http://www.clubautolapalisse.com/contact/concours-exposition-arret-sur-image.html>
ou compléter et retourner la présente fiche :

Nom, prénom :

avec le véhicule (marque, modèle, année) :

inscrit à l'Embouteillage de Lapalisse,

participera au concours « ARRET SUR IMAGE » le dimanche 13 octobre 2024 à Lapalisse.

Intitulé de la présentation :

Catégorie choisie :

1 « Exposition »

2 « défilé »

L'équipage qui participe au concours sera composé de (nom, prénom, adresse, âge) :

.....
.....
.....
.....

Autorisation parentale pour les moins de 18 ans :

Je soussigné(e),

déclare inscrire mon fils, ma fille, mes enfants

né(e) le

au concours Arrêt sur Image le Dimanche 13 octobre 2024, organisé par le Club Automobile de Lapalisse en collaboration avec la Communauté de Communes « Pays de Lapalisse » et autorise la diffusion de sa photo dans le cadre du concours (articles de presse, télévision et autres supports de communication).

Je déclare avoir pris connaissance du règlement et accepte toutes les conditions.

Je joins une photo du véhicule.

Fait à :
Le

Signature précédée de la mention « LU ET APPROUVE »

Merci de retourner votre fiche de renseignement avant le 10 septembre 2024
par email à vicepresident.cal03@gmail.com
ou par courrier à Club Automobile de Lapalisse – Mairie – 03120 LAPALISSE.